



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 04-2021 - séance du 15 février 2021 - Orale

**Assainissement de la partie supérieure du chemin du Saugy - Etape 3
Bouclément du préavis 01/2017**

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclément du préavis suivant :

**Assainissement de la partie supérieure du chemin du Saugy - Etape 3
Bouclément du préavis 01/2017**

Préavis voté	CHF 1'074'600.-
Montant dépensé	<u>CHF 877'951.40</u>
Non dépensé	CHF 196'648.60
Subvention ECA	CHF 53'218.85
Subvention AF	CHF 135'894.-

Il est à noter que ces chiffres s'entendent TVA comprise.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay

Le secrétaire

J. Steiner



St-Légier-La Chiésaz, le 15 février 2021

M. Thierry George, municipal délégué

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances